

# Il est moins une

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **2 (1987)**

Heft 2: **Gazette**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IL EST MOINS UNE

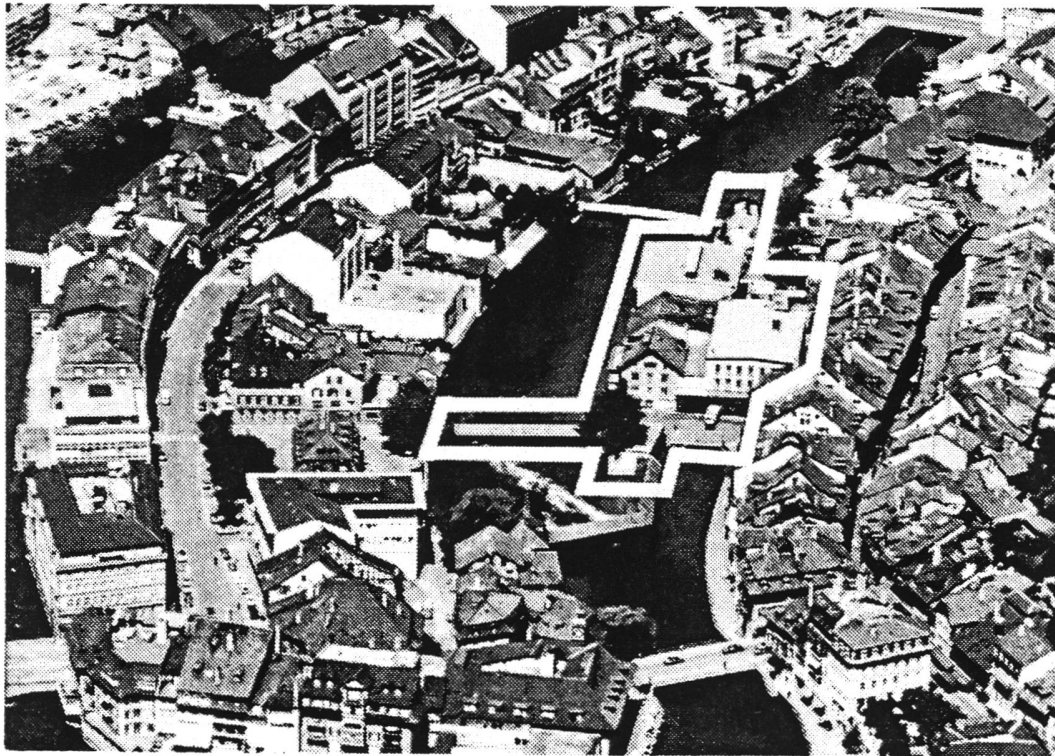
Chronique

- Les caves *Malaga* de Lenzbourg ont été démolies.



*Les caves Malaga de Lenzbourg, 1889-1986.*

- A Thoune, l'ensemble des *Minoteries* est encore entier. La commune de Thoune, qui peut démolir suite à la votation du 22 septembre 1985,



*Le quartier des Minoteries à Thoune.*

et le parti "Alternative Démocratique", qui a déposé un recours contre cette démolition, attendent maintenant qu'un architecte de Winterthour, monsieur Hans Peter Baertschi, fasse connaître ses conclusions quant à l'opportunité de sauvegarder ces bâtiments. Ce spécialiste des questions d'urbanisme et d'archéologie industrielle a en effet été chargé d'expertiser cet ensemble et de définir son impact architectural. La commission cantonale chargée de la protection des paysages et sites urbanisés (favorable à la démolition) ainsi que l'Office cantonal de la protection des monuments (qui souhaiterait conserver la substance bâtie et surtout l'aspect de ce quartier) ont tous deux été récusés comme experts par les parties.

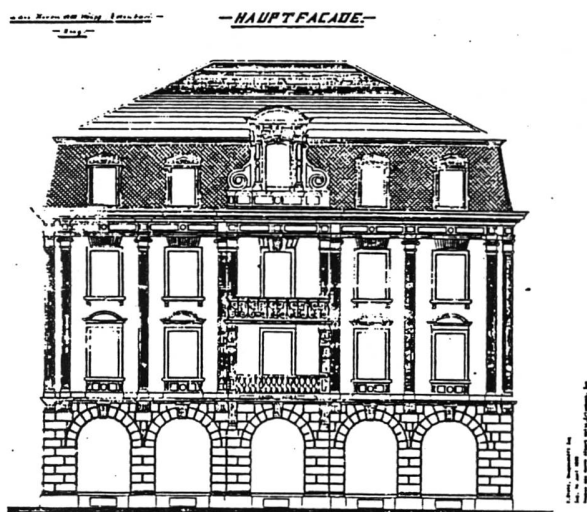
Menaces sur la maison Alpenblick de Zoug

Le bâtiment de briques rouges situé 1, Alpenstrasse, devrait être démoli selon un projet. Cette maison est un témoin remarquable de l'historisme. Il a été construit en 1899 avec des éléments d'une des plus importantes constructions baroques civiles de Zoug qui avait dû céder sa place à la nouvelle poste d'alors.

Cette construction ne doit pas être sauvée que pour sa valeur intrinsèque. De par sa position au début de l'Alpenstrasse, il a une fonction urbanistique précise et sert de repère saillant dans le paysage urbain zougais.

Basé sur le plan de zone de 1982, le projet déposé pourrait facilement être modifié de manière à conserver cette maison; cela améliorerait sans doute ledit projet.

La commission des constructions de la ville de Zoug avait établi le plan d'affectation pour cette zone en admettant que la maison Alpenblick devait être maintenue.



*Façade principale de la maison Alpenblick*

Le Département des Travaux publics du canton avait d'ailleurs admis le bien-fondé de ce plan.

Le service zougais de la protection du patrimoine considère que l'immeuble de l'Alpenstrasse n° 1 doit absolument être protégé.

La Ligue suisse pour la protection du patrimoine a démontré dans un mémorandum de sept pages que cette maison avait une valeur indéniable et qu'elle avait une position importante dans la ville.

Cela n'a pas empêché le Conseil municipal d'octroyer la permission de démolir cet immeuble.

Une pétition signée par 24 membres du Conseil municipal a été remise au Conseil d'Etat zougais.

"Il n'est pas encore trop tard pour éviter de commettre une erreur irréparable", argumente Peter Kamm, membre du Conseil municipal; il souhaite que l'exécutif local prenne conscience de ses responsabilités et agisse intelligemment.

*Contact: Madame Christine Kamm-Kyburz, 14, Rothausweg, 6300 Zoug*

#### Immeuble commercial d'Uetendorf

Pour sauvegarder ce bâtiment, le groupe "Kulturzunft Dorflüt" a obtenu que les parties en cause, soit la commune (propriétaire) et le Gürbetalbahn (acheteuse potentielle), d'attendre encore deux ans avant de décider sans appel de la démolition de cette maison dans le quartier de la gare, ce afin d'éviter de créer une situation de fait incontournable.



*"Altes Konsum", Dorfstrasse, Uetendorf*

Travaillant sur mandat du Conseil municipal, un groupe de travail doit désormais refondre l'ensemble du plan de zone du centre d'Uetendorf. Le groupe "Kulturzunft Dorflüt" entend toujours contribuer de manière positive à la défense du paysage urbain dans sa commune.

*Contact: Annemarie Kurth, Bachhalde 326, 3138 Uetendorf, tél: 033/45.36.16.*